

tarifs de l'électricité des SiL très légère hausse en 2017

Dès le 1^{er} janvier 2017, après plusieurs baisses annuelles consécutives, la facture d'électricité des habitants de Lausanne et des communes alimentées au détail par les Services industriels de Lausanne (SiL) subira une très légère hausse de 0,15 ct/kWh. Pour une famille de quatre personnes, cette augmentation de 0,6% en moyenne représentera CHF 5.- par année.

Les tarifs de l'électricité se composent de plusieurs éléments: l'énergie, l'utilisation du réseau et les différentes taxes fédérales, cantonales ou communales. Ces composantes évolueront de la façon suivante dès le 1^{er} janvier 2017:

- Le coût de l'énergie électrique diminuera de 0,6 ct/kWh en moyenne, notamment grâce à une baisse des prix sur le marché européen et une bonne gestion de l'approvisionnement.
- Les coûts d'acheminement du courant sur le réseau local augmenteront de 0,59 ct/kWh pour le Profil Simple et de 0,53 ct/kWh pour le Profil Duo, en raison de la décision de l'autorité de surveillance ElCom sur les tarifs 2009 et 2010 des SiL et des conséquences de son application sur les années suivantes.
- Les coûts des services système, prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau national et répercutés sur tous les clients diminueront de 0,05 ct/kWh.
- La taxe perçue par la Confédération pour la RPC (rétribution à prix coûtant) et pour les mesures de protection des eaux subit une augmentation de 0,2 ct/kWh. Quant aux taxes cantonales et communales, elles restent inchangées.

Les diminutions ne permettent pas de compenser entièrement l'augmentation des coûts d'acheminement et des taxes fédérales. Au final, la facture d'électricité augmentera donc de 0,15 ct/kWh, soit environ 0,6% en moyenne. Pour une famille lausannoise de quatre personnes et consommant 3'500 kWh/an, cela correspond à un montant d'environ 5 francs par année.

augmentation de la production d'électricité d'origine renouvelable

Les SiL poursuivent une politique énergétique active, afin de garantir une utilisation efficace de l'énergie et un approvisionnement sûr et responsable. Depuis 2005, ils ne cessent d'accroître la part des énergies renouvelables dans leur fourniture d'électricité, passant de 66 à plus de 90% en 2015. De plus, les projets de production locale d'électricité renouvelable ne cessent de se diversifier. Au parc de centrales photovoltaïques développé par la société SI-REN, aux mains de la Ville de Lausanne, vient s'ajouter la production solaire encouragée par les SiL grâce au produit « solanne », qui permet aux propriétaires privés de bénéficier de l'électricité produite sur leur toit. La réalisation, à terme, du parc éolien EolJorat Sud permettra également d'augmenter la production locale d'origine renouvelable.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels, 021 315 82 00**
- **Marc-Antoine Surer, chef du service commercial des Services industriels de Lausanne, 021 315 81 10**

Sur internet : www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 31 août 2016